

# ACIFIQUE

## La Polynésie interdit la vente du glyphosate

**SANTÉ.** La nouvelle fait grand bruit. Le gouvernement polynésien a décidé d'aller au-delà des décisions européenne et française concernant cet herbicide controversé.

Le ministère du Développement des ressources primaires a décidé d'inscrire rapidement le glyphosate sur la liste des produits non autorisés à la vente en Polynésie française.

Tearii Alpha, soucieux de promouvoir une agriculture saine, va présenter prochainement un texte au Conseil des ministres. Le gouvernement prendra ensuite un arrêté, dans le cadre d'une révision générale de la liste des pesticides interdits.

Le glyphosate est un herbicide très largement utilisé en Polynésie française, à hauteur d'environ 30 000 litres par an, aussi bien par les professionnels du secteur agricole que par les particuliers. Il est disponible dans tous les magasins et grandes surfaces de bricolage.



Photo DR

Tearii Alpha a décidé d'inscrire le glyphosate, essentiellement vendu sous la marque Roundup, sur la liste des pesticides non autorisés à la vente en Polynésie française.

### UNE BATAILLE

Le produit est essentiellement vendu sous la marque Roundup du géant américain Monsanto. Le brevet étant passé dans le domaine public en 2000, l'herbicide est exploité par d'autres sociétés : Arysta, Barclay, Bayer, Cardel, Scotts, etc.

Le glyphosate est un herbicide non sélectif absorbé par les feuilles. Il est décrié à l'échelle internationale depuis plusieurs années par les associations de protection de la nature.

En 2007, Monsanto a été condamnée par le tribunal correctionnel de Lyon pour pu-

blicité mensongère relative au Roundup. La firme avait déjà fait l'objet d'une condamnation aux Etats-Unis pour le même motif. Depuis, il n'est plus possible pour Monsanto d'indiquer que le Roundup est un produit sans risque pour l'environnement. Principe actif du Roundup, le glyphosate fait pourtant l'objet d'une âpre bataille depuis son classement parmi les cancérogènes probables, en 2015, par le Centre international de recherche sur le cancer (agence de l'Organisation mondiale de la santé). L'Efsa, agence européenne de la sécurité alimentaire, est arrivée à la conclusion inverse,

mais des scientifiques et ONG ont dénoncé une évaluation « biaisée » car basée sur des rapports fournis par les industriels.

### EUROPE TIMIDE, FRANCE VOLONTARISTE

Les Etats membres de l'Union européenne ont voté, lundi, en faveur d'une nouvelle autorisation de l'herbicide pour cinq ans, après un vote favorable de 18 pays, dont l'Allemagne, neuf oppositions et une abstention.

La France a voté contre. « J'ai demandé au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du

glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans trois ans », a écrit le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, quelques heures après la décision européenne.

De son côté, la puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a regretté que la France ait choisi de « faire bande à part ».

Le chimiste allemand Bayer, qui s'apprête à mettre la main sur son rival américain Monsanto, inventeur du glyphosate, a déploré cette décision.

Damien Grivois/LDT

## L'euthanasie légalisée dans le Victoria

**AUSTRALIE.** Le Victoria est devenu mercredi le premier Etat du pays à

donnant aux Victoriens atteints d'une maladie terminale la com-